



AVIS PUBLIC

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée que lors de la séance ordinaire du conseil municipal, qui se tiendra le 12 novembre 2019 à 19 h 30 en la salle du Conseil municipal située au 2490, rue de l'Église à Val-David (Qc) J0T 2N0, le Conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

1. DM-2019-00071 :

Adresse : 84, rue Alarie

Lot(s) : 2 991 408 du cadastre du Québec

Objet : afin de permettre :

- L'empiètement du bâtiment principal de 1,40 mètre dans la marge de recul latérale alors que le règlement de zonage n°601 prescrit une marge de recul latérale de 2,00 mètres dans la zone H-08;
- Une galerie à une distance de 0.27 mètre d'une ligne latérale et de 1.62 mètre d'une ligne de lot avant alors que le règlement de zonage n°601 prescrit une distance minimale de 2 mètres d'une ligne de lot ;
- L'empiètement d'une galerie de 5,58 mètres dans la rive et à une distance de 1,73 mètre de la ligne latérale alors que le règlement de zonage n°601 prescrit que tous travaux est prohibé dans la rive et que la distance minimale de 2,00 mètres d'une ligne de lot.

Donné à Val-David, le 28 octobre 2019

(SIGNÉ) Sophie Charpentier

Sophie Charpentier,
Directrice générale et secrétaire-trésorière